



**Groupe Berkem**

Société anonyme à conseil d'administration au capital de 39.977.217,00 euros

Siège social : 20 rue Jean Duvert – 33290 Blanquefort

820 941 490 RCS Bordeaux

**RAPPORT SEMESTRIEL**

**30 juin 2023**

## Table des matières

<b>1</b>	<b>ORGANES DE DIRECTION ET D'ADMINISTRATION</b>	4
1   1	CONSEIL D'ADMINISTRATION	4
1   2	COMITES	4
1   3	DIRECTION	4
<b>2</b>	<b>RAPPORT SEMESTRIEL d'ACTIVITE</b>	5
2   1	VIE ECONOMIQUE DE LA SOCIETE GROUPE BERKEM	5
2   2	ELEMENTS FINANCIERS (SYNTHESE ET RENVOI)	10
2   3	TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES	11
<b>3</b>	<b>ETATS FINANCIERS SEMESTRIELS CONSOLIDES AU 30 juin 2023</b>	12
1.	Etat du résultat net	13
2.	Etat du résultat global	14
3.	Etat de la situation financière nette	15
4.	Etat des variations de capitaux propres	17
5.	Tableau des flux de trésorerie	18
	Notes relatives aux états financiers consolidés	19
1.	Description de l'entreprise	19
2.	Faits marquants de l'exercice	20
2.1.	Nouvelles entités dans le périmètre de consolidation	20
2.2.	Intégration fiscale	21
2.3.	Acquisition d'actions propres	21
3.	Cadre de préparation	21
3.1.	Normes International Financial Reporting Standards (IFRS)	21
3.2.	Utilisation d'estimations et de jugements	23
3.3.	Continuité d'exploitation	23
3.4.	Résumé des conventions comptables significatives	24
4.	Gestion des risques financiers	35
4.1.	Risque de change	35
4.2.	Risque de liquidité	35
4.3.	Risque de taux d'intérêt	36
4.4.	Risque de crédit	36
5.	Présentation des états financiers	36
5.1.	Ecart d'acquisition	36
5.2.	Immobilisations incorporelles	37
5.3.	Immobilisations corporelles	37

5.4.	Actifs financiers .....	37
5.5.	Impôts différés .....	38
5.6.	Stocks.....	38
5.7.	Clients et autres débiteurs .....	39
5.8.	Créances d'impôts .....	39
5.9.	Autres actifs courants.....	39
5.10.	Trésorerie et équivalents de trésorerie.....	40
5.11.	Capital social.....	40
5.12.	Prime d'émission .....	40
5.13.	Actions propres .....	41
5.14.	Bons de souscription d'actions, options d'achats d'actions et attributions gratuites d'actions	41
5.15.	Provisions .....	42
5.16.	Dettes financières.....	43
5.17.	Dettes fournisseurs et autres créditeurs.....	44
5.18.	Autres passifs courants .....	44
5.19.	Chiffre d'affaires.....	44
5.20.	Produits et charges opérationnels courants .....	45
5.21.	Répartition de l'EBITDA par secteur d'activité .....	47
5.22.	Autres produits et charges opérationnels.....	47
5.23.	Coût de l'endettement financier brut .....	47
5.24.	Autres produits et charges financières.....	48
5.25.	Impôts sur le résultat .....	48
6.	Effectifs.....	48
7.	Transactions entre les parties liées .....	49
8.	Engagements hors bilan .....	49
8.1.	Engagements donnés .....	49
8.2.	Engagements reçus .....	50
9.	Événements postérieurs à l'arrêté des comptes semestriels .....	50
<b>4</b>	<b>DÉCLARATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DU RAPPORT SEMESTRIEL.....</b>	<b>51</b>
<b>5</b>	<b>Informations générales.....</b>	<b>52</b>
<b>5   1</b>	<b>CARNET DE L'ACTIONNAIRE .....</b>	<b>52</b>
<b>5   2</b>	<b>CONTACT .....</b>	<b>52</b>

## **1 ORGANES DE DIRECTION ET D'ADMINISTRATION**

### **1 | 1 CONSEIL D'ADMINISTRATION**

A la date du présent rapport semestriel, la composition du Conseil d'administration de la Société est la suivante :

Président du Conseil d'administration	Olivier FAHY
Administrateurs	Stanislas FAHY Thierry LAMBERT (administrateur indépendant) Alessandro BASCELLI (administrateur indépendant) Michael WOOD (administrateur indépendant) Karen LE CANNU (administrateur indépendant)

### **1 | 2 COMITES**

Le Conseil d'administration a mis en place, le 8 avril 2021, un comité d'audit pour une durée illimitée. A la date du présent rapport semestriel, la composition du comité d'audit de la Société est la suivante :

Président du Comité d'audit	Thierry LAMBERT
Membre	Stanislas FAHY

La mission du Comité d'audit est, avec indépendance par rapport aux dirigeants de la Société, d'assister le Conseil d'administration à veiller à la sincérité des états financiers, à la qualité du contrôle interne, à la qualité et à la pertinence de l'information fournie ainsi qu'au bon exercice par les Commissaires aux comptes de leur mission. À ce titre, le Comité d'audit émet des avis, propositions et recommandations au Conseil d'administration.

A la date du présent rapport semestriel, la Société n'envisage pas de mettre en place d'autres comités spécialisés.

### **1 | 3 DIRECTION**

Directeur Général	Olivier FAHY
Secrétaire Général	Sabine DEJEAN-LAFOREST
Directeur Administratif et Financier	Anthony LABRUGNAS

Directeur R&D, Réglementation Produits finis	Laurent CUBIZOLLES
Responsable des Ressources, Travaux Neufs, Maintenance, Informatique Achats et Veille Technologique	Franck ADINE
Directeur Industriel	Cédric ROUBERTIE
Responsable du service R&D, Réglementations et Relations Institutionnelles	Daouia MESSAOUDI
Directeur Commercial Groupe	Eric MOUSSU
Responsable Communication	Christelle CORDARO

## 2 RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE

### 2 | 1 VIE ECONOMIQUE DE LA SOCIETE GROUPE BERKEM

#### 2.1.1 Description des faits marquants et de l'activité de Groupe Berkem pendant le premier semestre de l'exercice 2023

##### 2.1.1.1 Situation et activité de la Société au cours du semestre écoulé

#### Résultats semestriels 2023

<i>En milliers d'euros</i>	30/06/2023	30/06/2022 <sup>1</sup>	Variation %
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>27 912</b>	<b>28 074</b>	-0,6%
Autres produits de l'activité	16	0	
Achats consommés	-12 448	-13 121	
Charges externes	-6 812	-5 359	
Charges de personnel	-7 146	-5 480	
Impôts et taxes	-283	-372	
Dotation aux amortissements	-1 902	-1 399	
Dotation aux dépréciations et provisions	-225	-293	
Variation des stocks d'en-cours et produits finis	329	590	
Autres produits et charges d'exploitation	1 227	439	
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>667</b>	<b>3 081</b>	-78%

<sup>1</sup> Comptes pro forma 2022, suite au passage en normes IFRS depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023

Autres produits et charges opérationnels	4 868	-68	
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>5 536</b>	<b>3 013</b>	+84%
Coût de l'endettement financier net	-710	-384	
Autres produits et charges financiers	-127	158	
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>4 700</b>	<b>2 787</b>	+69%
Impôts sur les bénéfices	-655	-519	
<b>Résultat après impôt</b>	<b>4 045</b>	<b>2 267</b>	
<b>Résultat net part du groupe</b>	<b>4 045</b>	<b>2 267</b>	+78%

### **Répartition du chiffre d'affaires par pôle d'activité au 1<sup>er</sup> semestre**

<i>en milliers d'euros</i>	<b>30/06/2023</b>	<b>30/06/2022</b>	Variation %
Construction & Matériaux	<b>12 401</b>	13 216	-6,2%
Hygiène & Protection	<b>6 476</b>	6 505	-0,5%
Santé, Beauté & Nutrition	<b>8 574</b>	8 033	+6,7%
Industrie	<b>374</b>	104	+259,6%
Autres	<b>87</b>	215	-59,5%
<b>TOTAL</b>	<b>27 912</b>	28 074	-0,6%

Au 1<sup>er</sup> semestre 2023, le chiffre d'affaires est quasi stable (-0,6%) par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2022 et s'établit à 27,9 M€. Si les pôles d'activités « Construction & Matériaux » et « Hygiène & Protection » ont été fortement impactés par un marché du bâtiment en fort ralentissement depuis quelques mois, lié lui aussi aux tensions inflationnistes, le pôle « Santé, Beauté & Nutrition » connaît quant à lui une belle progression soutenue par l'excellente dynamique commerciale du Groupe suite aux lancements de nouveaux produits et d'accords de distribution. Le pôle « Industrie » commence à bénéficier d'investissements réalisés, notamment l'acquisition de Biopress en avril 2023. Au 1<sup>er</sup> semestre 2023, **26% du chiffre d'affaires a été réalisé à l'international.**

Le résultat opérationnel courant recule de -78% par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2022 pour s'établir à 0,7 M€. Cette baisse s'explique en partie par l'environnement inflationniste généralisé, impactant l'ensemble des charges externes consenties par le Groupe (énergie, transports) et également par une politique d'investissement volontariste en R&D, en affaires réglementaires et en développement commercial visant à soutenir l'activité différents pôles du Groupe. Groupe Berkem a aussi procédé à des recrutements ce semestre pour répondre à ses besoins de croissance organique qui, conjugués aux effets de l'inflation, expliquent l'augmentation des charges de personnel qui atteignent 7,1 M€ au 30 juin 2023.

**La marge d'EBITDA s'établit ainsi à 10,4%** au 1<sup>er</sup> semestre 2023, contre 17,2% à la même période l'année précédente.

Les autres produits opérationnels correspondent pour partie à une réévaluation de la valeur des actifs de Biopress, société acquise par le Groupe en avril 2023. Le coût de l'endettement financier net de 710 k€ (+85%) au 30 juin 2023 est dû à l'augmentation du niveau de l'endettement brut d'une part et à la hausse des taux d'intérêt d'autre part.

Après prise en compte des charges et produits financiers, **le résultat net part du Groupe s'établit à 4 M€ au premier semestre 2023**, soit une progression de 78% par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2022.

### **Position de trésorerie**

Au 30 juin 2023, Groupe Berkem disposait d'une trésorerie nette de 6,5 M€, contre 11,5 M€ au 31 décembre 2022.

Pour rappel, le 26 juillet 2022, le Groupe a mis en place un financement de 70 M€, dont 63,5 M€ de dette senior auprès d'un pool de 6 banques françaises et 6,5 M€ en Obligations Relance. Au 30 septembre 2023, 25,5 M€ ont été utilisés sur les 70 M€.

### **Opérations de croissance externe**

Le 16 février 2023, Groupe Berkem a annoncé la réalisation de l'acquisition d'i.Biocochemicals, Inc., auprès du néerlandais INC (International Nutrition Company), leader de la distribution nord-américain exclusif des ingrédients nutritionnels. L'acquisition de cette filiale permet au Groupe de distribuer directement en Amérique du Nord sa gamme complète de principes actifs antioxydants et d'élargir ainsi son offre en adressant le segment d'activité de la Nutraceutique.

Également, le Groupe a annoncé début avril 2023 l'acquisition stratégique de Biopress, producteur français d'huiles et de protéines 100% végétales. Avec cette opération, le Groupe bénéficie désormais d'un approvisionnement local en huiles végétales techniques, consolide son offre à destination du pôle d'activité « Santé, Beauté & Nutrition » et s'assure de nouvelles opportunités commerciales sur le marché de l'agroalimentaire.

### **Activité**

La 9 mars 2023, Groupe Berkem a annoncé le lancement de sa nouvelle gamme d'eaux florales 100% naturelle à 97,5% organique, H2OLIXIR, destinée aux industriels de la Santé, et de la Beauté.

Le 11 avril 2023, Groupe Berkem a lancé la commercialisation de Termifuge K, une solution anti-termite et hydrofuge, préventive avant construction, prête à l'emploi répondant aux besoins des industriels de la construction. Cette solution suractivée permet la réduction de 50% de la teneur en biocides conventionnels grâce à l'intégration d'un suractivateur végétal et aux vertus d'un insecticide d'origine végétale, formulés par Groupe Berkem.

### **International**

Le 7 mars 2023, Groupe Berkem a annoncé l'extension de l'accord de distribution avec Unipex, déjà distributeur des extraits végétaux du Groupe pour la France, aux territoires du Benelux et de la Suisse romande pour l'ensemble de ses ingrédients destinés au marché de la cosmétique et du Personal Care.

En avril 2023, Groupe Berkem a poursuivi le renforcement de sa stratégie d'expansion internationale en signant un partenariat avec Kreglinger pour la distribution de ses ingrédients cosmétiques au Royaume-Uni.

Le 1<sup>er</sup> juin 2023, Groupe Berkem a annoncé la signature d'un partenariat avec Azelis, fournisseur mondial majeur de services d'innovation dans les secteurs de la chimie de spécialité et des ingrédients alimentaires, pour la distribution de ses ingrédients cosmétiques en Thaïlande et en Corée du Sud, pour la distribution de ses ingrédients cosmétiques en Thaïlande et Corée du Sud.

En juin, le Groupe a également annoncé la signature d'un protocole d'accord pour la création d'une joint-venture entre Groupe Berkem et Groupe Dolidol, premier acteur panafricain du secteur de la mousse polyuréthane, de la literie et de la menuiserie industrielle, pour l'implantation d'un site de production et de commercialisation de résines alkydes en Côte d'Ivoire.

## Organisation du Groupe

Le 21 juin 2023, Groupe Berkem a annoncé étudier un projet de fusion de ses principales filiales pour rationaliser la structure du Groupe. Les filiales BERKEM, EUROLYO, LIXOL et ADKALIS, seraient ainsi regroupées au sein de leur société mère BERKEM DEVELOPPEMENT (filiale à 100% de Groupe Berkem).

Ce projet s'inscrirait dans la continuité de la réorganisation opérée ces derniers mois qui structure le Groupe autour de quatre pôles d'activités à fort potentiel : Pôle Construction & Matériaux, Pôle Santé, Beauté & Nutrition, Pôle Hygiène & Protection et Pôle Industrie.

### 2.1.1.2 Eléments juridiques

Le premier semestre de l'année 2023 a été marqué par les événements suivants :

Le 16 février 2023, le Groupe a réalisé l'acquisition stratégique de la société américaine i.Bioceuticals auprès du groupe néerlandais International Nutrition Company (INC). L'acquisition a été portée par la société Berkem Inc., filiale de Berkem Développement située à New York. i.Bioceuticals est intégrée dans les comptes consolidés du Groupe depuis son acquisition.

Le 3 mars 2023, le Président Directeur Général de la Société a constaté que la période d'acquisition opposable à l'ensemble des bénéficiaires des 111.250 actions attribuées gratuitement par le Conseil d'administration lors de sa réunion du 3 mars 2022, et ainsi l'attribution définitive des actions auxdits bénéficiaires. Les actions attribuées ont été remises comme suit :

- 28.623 actions détenues par la Société au titre du programme de rachat mis en œuvre le 8 novembre 2022 ;
- 82.627 actions nouvelles ont été émises.

En conséquence, le capital de la Société a été augmenté d'une somme de 185.910,75 euros, pour le porter de 39.791,306,25 euros à 39.977.217,00 euros.

Le 3 avril 2023, le Groupe a annoncé l'acquisition de 100% des titres de la société Biopress. Cette acquisition a été réalisée par la filiale Berkem Développement, et est intégrée depuis le 1er avril 2023 dans les comptes consolidés de Groupe Berkem.

### **2.1.2 Informations relatives au capital social**

Au 30 juin 2023, le capital social de la Société s'élève à 39.977.217,00 euros et est divisé en 17.767.652 actions de 2,25 euros de nominal chacune, entièrement libérées.

Au cours du premier semestre 2023, il n'y a eu aucun changement dans la détention du capital par les actionnaires significatifs, et il n'y a eu aucune modification du capital de la Société.

Au 30 juin, la répartition du capital est la suivante :

Actionnaires	Nombre d'actions	%	Nombre de droits de vote	%
--------------	------------------	---	--------------------------	---



<b>Société KENERCY</b>	12.069.833	67,93%	24.079.371	80,87%
<b>Management et salariés</b>	111.250	0,63%	111.250	0,37%
<b>M. Stanislas FAHY</b>	1	0,00%	2	0,00%
<b>Public</b>	5.586.568	31,44%	5.586.568	18,76%
<b>TOTAL</b>	<b>17.767.652</b>	<b>100,00%</b>	<b>29.777.191</b>	<b>100,00%</b>

Par décision du 8 mars 2021, l'associé unique de la Société a institué un droit de vote double de celui conféré aux autres actions, eu égard à la quotité du capital qu'elles représentent, au profit de toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative depuis deux ans au moins au nom du même actionnaire.

Au 30 juin 2023, 12.009.538 actions détenues par la société Kenercy et 1 action détenue par Monsieur Stanislas FAHY bénéficiaient de ce droit de vote double.

### 2.1.3 Événements postérieurs au 30 juin 2023

Le 4 juillet 2023, Groupe Berkem a annoncé la signature d'un accord de distribution en Inde pour ses ingrédients cosmétiques avec Indchem International, fournisseur mondial majeur d'ingrédients cosmétiques pour le secteur de la beauté, pour la distribution de ses ingrédients cosmétiques en Inde.

Le 23 août 2023, Groupe Berkem a annoncé la signature d'un accord avec Eigenmann & Veronelli, fournisseur international de solutions dans le domaine des produits chimiques de spécialité et des ingrédients alimentaires, pour la distribution de ses ingrédients cosmétiques en Turquie.

En août, Groupe Berkem a par ailleurs mis en place un swap de taux de 3 millions d'euros sur un nominal de 5 millions d'euros sur trois ans, à un taux de 3,75%.

Le 14 septembre 2023, Groupe Berkem a annoncé le lancement de Biombalance, sa nouvelle gamme d'ingrédients actifs premium à destination du marché de la nutraceutique. Issu du savoir-faire historique du Groupe Berkem en extraction végétale et en développement d'actifs, la gamme d'ingrédients premium Biombalance vient répondre à la demande de compléments alimentaires agissant sur l'équilibre du microbiote intestinal, un enjeu de santé affectant des millions de personnes à travers le monde.

Avec cette nouvelle gamme, Groupe Berkem se renforce sur un marché de la nutraceutique en pleine expansion, et plus spécifiquement sur le segment des compléments alimentaires à destination de la santé intestinale. Ce lancement de produit s'inscrit également dans le prolongement de l'acquisition de i.Bioceuticals en février 2023, qui avait permis au Groupe Berkem de s'implanter en Amérique du Nord, premier marché de la nutraceutique à l'échelle mondiale.

Le 13 octobre 2023, dans le cadre de la revue de ses budgets 2024, le Groupe a annoncé décaler d'une année la réalisation de ses objectifs financiers, initialement prévus pour l'exercice 2024. En raison d'un

contexte économique et géopolitique détérioré depuis le conflit en Ukraine, le Groupe a connu d'une part une hausse généralisée de ses charges d'exploitation, et a d'autre part subi un fort ralentissement de ses pôles d'activités "Construction et Matériaux" et "Hygiène et Protection" impactés par un marché du bâtiment en fort ralentissement depuis quelques mois, en lien avec les tensions inflationnistes.

Les objectifs restent inchangés mais le Groupe ambitionne désormais leur atteinte à horizon 2025.

#### **2.1.4 Principaux facteurs de risques**

A l'occasion de son introduction en Bourse sur le marché Euronext Growth Paris, la Société avait présenté les facteurs de risque pouvant l'affecter à la section 3 "Facteurs de risques" du Document d'Enregistrement, disponible sur le site internet de la Société. A la connaissance de la Société, il n'existe pas de nouveaux risques majeurs par rapport à ceux identifiés dans ce document.

##### **Conflit militaire en Europe**

Le 24 février 2022, la Russie a déclaré la guerre à l'Ukraine, déclenchant une crise de grande envergure. Au niveau international, les impacts économiques et financiers devraient être significatifs.

Selon la direction, la guerre en Ukraine n'a pas d'impact immédiat sur l'activité des sociétés du Groupe dans la mesure où il n'existe aucune relation avec l'Ukraine ou la Russie. Le Groupe subit néanmoins les conséquences de la hausse des prix des matières premières. Toutefois, cela a entraîné des tensions sur les matières premières avec un impact sur le niveau de marge de certaines activités du pôle Formulation. Selon la direction, le Groupe n'a pas été impacté sur ses approvisionnements de matières premières.

##### **Risques liés à l'évolution des coûts de l'énergie**

Les activités industrielles du Groupe, dont certaines sont fortement consommatrice d'énergie, pourraient être affectées par une hausse significative des prix pouvant découler de difficultés d'approvisionnement en énergies (gaz naturel, électricité par exemple) ou par la survenance de catastrophes naturelles, événements climatiques extrêmes ou de circonstances géopolitiques telles que le conflit entre la Russie et l'Ukraine. Dans le contexte actuel d'accélération de l'inflation des coûts de l'énergie, le Groupe a subi une augmentation de ses coûts d'énergie en 2022 et anticipe également une telle augmentation en 2023. Cette inflation concerne le coût de l'énergie, tout particulièrement en Europe.

La capacité du Groupe à répercuter les augmentations de ces coûts à ses clients dépend, pour une grande partie, des conditions de marché ainsi que des usages commerciaux. Même en cas de répercussion par le Groupe, cette dernière ne peut qu'être répercutée que partiellement et/ou faire l'objet d'un décalage dans le temps. L'incapacité du Groupe à répercuter immédiatement et/ou intégralement l'augmentation des coûts de l'énergie à court terme pourrait avoir un effet défavorable sur son activité, sa situation financière ou ses résultats.

## **2 | 2 ELEMENTS FINANCIERS (SYNTHESE ET RENVOI)**

Les principaux éléments financiers du premier semestre de l'exercice 2023 sont traités de manière approfondie dans les annexes des comptes semestriels consolidés au 30 juin 2023.

## **2 | 3 TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES**

Au cours du premier semestre 2023, aucune convention réglementée entrant dans le champ d'application de l'article L.225-38 du Code de commerce n'a été conclue.

Groupe **berkem**<sup>®</sup>

**GROUPE BERKEM**

**COMPTES CONSOLIDES**

**ARRETES AU 30 JUIN 2023**

## Etats financiers consolidés

### 1. Etat du résultat net

<i>en k euros</i>	<i>Notes</i>	<b>30/06/2023</b>	<b>30/06/2022</b>
Chiffre d'affaires	5.19	27 912	28 074
Autres produits de l'activité		16	0
Achats consommés		-12 448	-13 121
Charges externes		-6 812	-5 359
Charges de personnel	5.20.2	-7 146	-5 480
Impôts et taxes		-283	-372
Dotations aux amortissements	5.20.3	-1 902	-1 399
Dotations aux dépréciations et provisions	5.20.3	-225	-293
Variation des stocks d'en-cours et produits finis		329	590
Autres produits et charges d'exploitation		1 227	439
<b>Résultat opérationnel courant</b>		<b>667</b>	<b>3 081</b>
Autres produits et charges opérationnels	5.22	4 868	-68
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>5 536</b>	<b>3 013</b>
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		18	-8
Coût de l'endettement financier brut	5.23	-728	-376
<b>Coût de l'endettement financier net</b>		<b>-710</b>	<b>-384</b>
Autres produits et charges financiers	5.24	-127	158
<b>Résultat avant impôt</b>		<b>4 700</b>	<b>2 787</b>
Impôts sur les bénéfices	5.25	-655	-519
<b>Résultat après impôt</b>		<b>4 045</b>	<b>2 267</b>
<b>Résultat net total</b>		<b>4 045</b>	<b>2 267</b>
<b>Part du groupe</b>		<b>4 045</b>	<b>2 267</b>
<b>Part des minoritaires</b>		<b>0</b>	<b>0</b>
Résultat par action		0	0
Résultat dilué par action		0	0

## 2. Etat du résultat global

<i>En k euros</i>	<b>30/06/2023</b>	<b>30/06/2022</b>
<b>Eléments du résultat global non recyclables</b>	<b>- 23</b>	<b>248</b>
Ecart actuariel sur engagements de retraite	- 30	331
Impôt sur écarts actuariels sur engagements de retraite	8	- 83
<b>Eléments du résultat global recyclables</b>	<b>130</b>	<b>- 23</b>
Couverture de trésorerie (partie efficace)	128	- 23
Réserves de conversion groupe	3	-
<b>Autres éléments du résultat global</b>	<b>108</b>	<b>225</b>

### 3. Etat de la situation financière nette

<i>En k euros</i>	<i>Notes</i>	<b>30/06/2023</b>	<b>31/12/2022</b>
Ecarts d'acquisition	5.1	12 901	9 043
Immobilisations incorporelles	5.2	6 703	6 148
Immobilisations corporelles	5.3	27 892	18 892
Autres actifs financiers	5.4	272	208
Impôts différés	5.5	1 955	2 168
<b>Actifs non-courants</b>		<b>49 724</b>	<b>36 458</b>
Stocks et en-cours	5.6	14 100	11 377
Clients et autres débiteurs	5.7	19 287	10 980
Créances d'impôt	5.8	2 398	1 225
Autres actifs courants	5.9	430	1 132
Valeurs mobilières de placement et autres placements		1 019	18
Disponibilités		5 448	11 532
<b>Actifs courants</b>		<b>42 681</b>	<b>36 263</b>
<b>Total Actif</b>		<b>92 405</b>	<b>72 721</b>

<i>En k euros</i>		<b>30/06/2023</b>	<b>31/12/2022</b>
Capital	5.11	39 977	39 791
Primes liées au capital	5.12	27 099	27 734
Autres réserves		- 39 658	- 38 549
Résultat de l'exercice		4 045	- 1 567
<b>Capitaux propres, part du groupe</b>		<b>31 463</b>	<b>27 409</b>
<b>Capitaux propres</b>		<b>31 463</b>	<b>27 409</b>
Emprunts et dettes financières	5.16	25 038	24 334
Engagements envers le personnel	5.15	1 199	1 283
Autres provisions	5.15	11	-
Impôts différés	5.5	1 752	-
Autres passifs long terme		17	145
<b>Passifs non courants</b>		<b>28 017</b>	<b>25 762</b>
Emprunts et concours bancaires (part à moins d'un an)	5.16	7 718	3 220
Provisions (part à moins d'un an)	5.15	1 852	294
Fournisseurs et autres créditeurs	5.17	16 296	13 499
Dettes d'impôt		757	613
Autres passifs courants	5.18	6 301	1 925
<b>Passifs courants</b>		<b>32 924</b>	<b>19 551</b>
<b>Total Passif</b>		<b>92 405</b>	<b>72 721</b>



#### 4. Etat des variations de capitaux propres

<i>En k euros</i>	Capital	Primes liées au capital	OCI	Autres réserves hors OCI	Résultat de de l'exercice	Total	Intérêts minoritaires	Total des capitaux propres
<b>Situation au 31/12/2021</b>	<b>39 790</b>	<b>29 802</b>	<b>- 115</b>	<b>- 41 203</b>	<b>1 193</b>	<b>29 467</b>	<b>-</b>	<b>29 467</b>
Résultat de l'exercice	-	-	-	-	2 267	2 267	-	2 267
Autres éléments du résultat global	-	-	225	-	-	225	-	225
<b>Total du résultat global</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>225</b>	<b>-</b>	<b>2 267</b>	<b>2 492</b>	<b>-</b>	<b>2 492</b>
Affectation du résultat N-1	-	-	-	1 193	- 1 193	-	-	-
Dividendes versés	-	-	-	- 1 061	-	- 1 061	-	- 1 061
Mouvements sur actions propres	-	-	-	- 225	-	- 225	-	- 225
Autres variations	-	- 2 069	-	2 069	-	-	-	-
<b>Situation au 30/06/2022</b>	<b>39 791</b>	<b>27 734</b>	<b>110</b>	<b>- 39 229</b>	<b>2 267</b>	<b>30 673</b>	<b>-</b>	<b>30 673</b>

<i>En k euros</i>	Capital	Primes liées au capital	OCI	Autres réserves hors OCI	Résultat de de l'exercice	Total	Intérêts minoritaires	Total des capitaux propres
<b>Situation au 31/12/2022</b>	<b>39 791</b>	<b>27 734</b>	<b>- 193</b>	<b>- 38 355</b>	<b>- 1 567</b>	<b>27 409</b>	<b>-</b>	<b>27 409</b>
Résultat de l'exercice	-	-	-	-	4 045	4 045	-	4 045
Autres éléments du résultat global	-	-	108	-	-	108	-	108
<b>Total du résultat global</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>108</b>	<b>-</b>	<b>4 045</b>	<b>4 153</b>	<b>-</b>	<b>4 153</b>
Affectation du résultat N-1	-	-	-	- 1 567	1 567	-	-	-
Augmentation de capital	186	- 634	-	448	-	-	-	-
Mouvements sur actions propres	-	-	-	- 310	-	- 310	-	- 310
Paiements en actions	-	-	-	211	-	211	-	211
<b>Situation au 30/06/2023</b>	<b>39 977</b>	<b>27 099</b>	<b>- 86</b>	<b>- 39 573</b>	<b>4 045</b>	<b>31 463</b>	<b>-</b>	<b>31 463</b>

## 5. Tableau des flux de trésorerie

<i>En k euros</i>	<b>30/06/2023</b>	<b>30/06/2022</b>
Résultat net total consolidé	4 045	2 267
<b>Ajustements :</b>		
Elimination des amortissements et provisions	-3 029	1 458
Elimination des profits / pertes sur actualisation	15	-116
Elimination des résultats de cession et des pertes et profits de dilution	-24	249
Autres produits et charges sans incidence trésorerie	212	0
<b>Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt</b>	<b>1 220</b>	<b>3 858</b>
Elimination de la charge (produit) d'impôt	655	519
Elimination du coût de l'endettement financier net	710	384
<b>Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt</b>	<b>2 584</b>	<b>4 762</b>
Incidence de la variation du BFR	-3 085	-1 629
Impôts payés	-614	-732
<b>Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles</b>	<b>-1 115</b>	<b>2 401</b>
Incidence des variations de périmètre	-4 080	0
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-4 298	-3 352
Acquisition d'actifs financiers	0	-200
Variation des prêts et avances consentis	650	-1
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	34	0
Autres flux liés aux opérations d'investissement	-13	0
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>	<b>-7 708</b>	<b>-3 552</b>
Cession (acquisition) nette d'actions propres	-310	-225
Emission d'emprunts	11 128	1 479
Remboursement d'emprunts	-6 140	-2 385
Intérêts financiers nets versés	-798	-390
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>	<b>3 880</b>	<b>-1 520</b>
Incidence de la variation des taux de change	-7	0
<b>Variation de la trésorerie</b>	<b>-4 949</b>	<b>-2 672</b>
<b>Trésorerie d'ouverture</b>	<b>11 403</b>	<b>15 395</b>
<b>Trésorerie de clôture</b>	<b>6 454</b>	<b>12 723</b>

# NOTES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

## 1. Description de l'entreprise

Créé en 1993 par M. Olivier Fahy, Groupe Berkem se positionne comme un intégrateur de la chimie du végétal au cœur des produits chimiques conventionnels. Expert de la chimie verte depuis plus de vingt-cinq ans, Groupe Berkem participe activement à la transition vers des produits biosourcés, avec pour mission d'intégrer la chimie du végétal au cœur du quotidien. Son expertise dans l'extraction végétale et la formulation lui permet d'identifier des actifs naturels de spécialité issus de matières premières végétales, de les extraire et de les formuler pour les mettre au service des marchés de grandes tailles comme les secteurs de la santé et l'hygiène publique, la cosmétique, l'agroalimentaire et des matériaux de construction. Il cible particulièrement des marchés de spécialités comme les polyphénols, la préservation du bois, les résines alkydes et les biocides organiques.

Le Groupe propose des solutions innovantes en intégrant la chimie issue du végétal auprès des acteurs de la chimie conventionnelle dans un large panel de secteurs d'activités suivants :

- **Construction et Matériaux** : le groupe offre un large éventail de solutions à destination des acteurs du marché de la construction et des matériaux. Conscient des enjeux autour de ce secteur d'activité, Groupe Berkem conçoit et propose des solutions pour chacune des étapes de la vie des constructions :
  - o Avant la construction en protégeant les bois des bâtis
  - o Dès les fondations en protégeant les constructions contre les termites
  - o Après la construction en entretenant, protégeant et embellissant les bois et matériaux minéraux.

Ainsi, les filiales ADKALIS et LIXOL offrent à Groupe Berkem une place de choix sur le marché de la Construction et des Matériaux, grâce à des gammes de produits experts en protection, décoration et entretien du bois et des matériaux minéraux.

- **Santé, Beauté et Nutrition** : Fort de son savoir-faire en extraction végétale et en développement d'actifs, le groupe se montre réactif et précurseur dans l'élaboration de solutions innovantes dans le domaine de la santé, de la beauté et de la nutrition. Ces marchés sont portés et stimulés par l'innovation, c'est la raison pour laquelle l'efficacité et la qualité sont indispensables pour faire face aux demandes des clients qui sont de plus en plus exigeants. BERKEM, filiale de Groupe Berkem est spécialisée dans l'extraction végétale. Elle fabrique des ingrédients actifs naturels dédiés aux marchés de la cosmétique et de l'agroalimentaire. EUROLYO, filiale de Groupe Berkem est spécialisée dans la lyophilisation à façon. Cette technique de séchage, qui consiste à retirer l'eau du composé organique par congélation permet d'en conserver toutes les propriétés en réduisant considérablement sa composition en eau. Cette filiale a aussi la capacité d'intervenir dans le secteur pharmaceutique notamment en permettant la conservation et la préservation des réactifs pour diagnostic par la lyophilisation (tests in-vitro, tests de diagnostics dans le domaine de l'agronomie et les sérums).

- **Hygiène et Protection** : le groupe s’engage activement dans la formulation de solutions à destination du secteur de l’hygiène et de la protection. Ce marché fait face à des enjeux écologiques, sanitaires et démographiques qu’il convient d’anticiper de manière à offrir une protection optimale et durable aux hommes, aux matières et aux denrées. Pour pallier ce défi d’envergure et répondre aux différentes missions confiées aux professionnels du secteur de l’hygiène et de la protection, le Groupe propose des solutions de protection pour lutter contre les nuisibles et les dégradations comme les champignons par exemple.
- **Industrie** : Face aux enjeux liés aux nombreux secteurs offerts par l’industrie, le groupe développe des solutions spécifiques à destination des différents acteurs de ce marché. Les résines formulées sont développées à partir d’huiles végétales, ce qui permet d’apporter aux professionnels de ce secteur des solutions à forte valeur ajoutée avec un pouvoir protecteur, chimique et environnemental élevé. LIXOL, filiale de Groupe Berkem, est spécialisée dans la formulation de résines alkydes notamment adaptées pour les encres. L’innovation LIXOL vise des marchés en quête de performances techniques et engagés. C’est pourquoi Lixol a développé une gamme complète de résines alkydes destinées aux encres d’impression.
- **Central – Commun** : ce secteur regroupe toutes les dépenses et recettes qui ne peuvent être intégré dans un secteur d’activité spécifique précédemment cité.

## 2. Faits marquants de l’exercice

### 2.1. Nouvelles entités dans le périmètre de consolidation

#### 2.1.1. *Nouvelles créations*

En 2009, Berkem Inc a été créée dans laquelle la SAS Berkem Développement détient une participation de 100%. La société Berkem Inc était exclue du périmètre de consolidation du groupe BERKEM du fait de son activité non significative.

#### 2.1.2. *Nouvelles acquisitions*

Le 16 février 2023, Berkem Inc a acquis 100% du capital social de iBioCeuticals Inc (société de droit américain basée dans le Massachussets). La société Berkem Inc rentre dans le périmètre de consolidation du groupe BERKEM à la même date.

Le 3 avril 2023, SAS Berkem Développement a acquis 100% du capital social de SAS BIOPRESS qui détient 100% du capital de la SCI GIB.

## 2.2. Intégration fiscale

La société tête de groupe est la société GROUPE BERKEM, immatriculée au RCS de Bordeaux sous le numéro 820 941 490. Les sociétés incluses au 30 juin 2023 dans le périmètre d'intégration fiscale sont les sociétés ADKALIS, BERKEM, BERKEM DEVELOPPEMENT, EUROLYO, LIXOL.

Les principaux termes de la convention d'intégration fiscale sont les suivants :

- Chaque société intégrée verse à la société tête de groupe, à titre de contribution au paiement de l'impôt sur les sociétés du groupe et quel que soit le montant effectif dudit impôt, une somme égale à l'impôt qui aurait grevé son résultat si elle était imposable directement, en tenant compte de l'ensemble des droits à imputation (déficits imputables, crédits d'impôts) dont cette société intégrée aurait bénéficié en l'absence d'intégration ;
- 
- A la clôture d'un exercice déficitaire, la filiale intégrée ne sera titulaire d'aucune créance sur la société tête de groupe, pas même dans l'hypothèse où cette dernière se sera constituée une créance sur le Trésor en optant pour le report en arrière du déficit d'ensemble ;
- 
- La contribution versée par chaque société intégrée est, le cas échéant, réduite du montant du crédit d'impôt recherche déclarée par celle-ci ; la fraction du crédit d'impôt excédant la contribution au paiement de l'impôt sur les sociétés de la société intégrée lui sera remboursée par la société tête de groupe.
- 

## 2.3. Acquisition d'actions propres

Aucune modification de contrat n'a été observée sur le premier semestre 2023.

## 3. Cadre de préparation

### 3.1. Normes International Financial Reporting Standards (IFRS)

#### 3.1.1. *Nouvelles normes, amendements et interprétation au 1er janvier 2023*

Depuis le 1er janvier 2023, le Groupe applique les nouveaux amendements, normes et interprétations suivants, précédemment approuvés par l'Union européenne :

- IFRS 17 Contrats d'assurance (applicable, selon l'IASB, aux périodes comptables commençant le ou après le 1er janvier 2023) ;
- Amendements à l'IFRS 17 Contrats d'assurance (applicable selon l'IASB pour les périodes comptables commençant le ou après le 1er janvier 2023) ;
- Amendement à IFRS 17 Première application d'IFRS 17 et IFRS 9 - Informations comparatives (applicable selon l'IASB pour les périodes comptables commençant le 1er janvier 2023 ou après cette date) ;
- Amendements à l'IAS 1 : Classification des passifs comme courants ou non courants (applicable selon l'IASB dans les périodes comptables commençant le ou après le 1er janvier 2023) ;
- Amendements à l'IAS 1 Présentation des états financiers et à l'IFRS Practice Statement 2 : Informations à fournir sur les méthodes comptables (applicables selon l'IASB pour les périodes comptables commençant le 1er janvier 2023 ou après cette date) ;

- Amendements à l'IAS 8 Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs : Définition des estimations comptables et des erreurs (applicable selon l'IASB dans les périodes comptables commençant le ou après le 1er janvier 2023) ;
- Amendements à l'IAS 12 Impôts sur le résultat : Impôt différé relatif aux actifs et passifs résultant d'une transaction unique (applicable selon l'IASB pour les périodes comptables commençant le 1er janvier 2023 ou après cette date) ; et
- Amendements à l'IAS 12 Réforme fiscale internationale - Règles types du deuxième pilier (applicable selon l'IASB pour les périodes comptables commençant le 1er janvier 2023 ou après cette date).

### *3.1.2. Nouvelles normes, amendements et interprétation avec effet sur les périodes futures*

Aucune norme ou interprétation nouvelle ou modifiée n'a été adoptée pour être utilisée dans l'Union européenne et n'est disponible pour une adoption anticipée.

Les normes et interprétations nouvelles ou modifiées qui n'ont pas encore été adoptées par l'Union européenne sont les suivantes :

- Amendements à IAS 7 et IFRS 7 Accords de financement avec les fournisseurs (applicable selon l'IASB aux exercices comptables ouverts à compter du 1er janvier 2024) ;
- Amendement à IFRS 16 Passif locatif dans une cession-bail (applicable selon l'IASB pour les périodes comptables commençant le 1er janvier 2024 ou après cette date) ; et
- Amendement à IAS 1 Passifs non courants assortis de clauses restrictives (applicable selon l'IASB pour les périodes comptables commençant le ou après le 1er janvier 2024).
- Amendements à l'IAS 12 Réforme fiscale internationale - Règles types du deuxième pilier (applicable selon l'IASB pour les périodes comptables commençant le ou après le 1er janvier 2024).

L'impact de ces normes sur les résultats et la situation financière du groupe est en cours d'évaluation et ne devrait pas être significatif.

### 3.2. Utilisation d'estimations et de jugements

La préparation des états financiers exige que la direction porte des jugements, fasse des estimations et formule des hypothèses qui peuvent avoir une incidence importante sur les valeurs comptables d'actifs et de passifs, capitaux propres et de certains produits et charges. Ces estimations et hypothèses sous-jacentes se fondent sur l'information disponible à la date de finalisation des états financiers, l'expérience passée et d'autres facteurs considérés pertinents. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les estimations et hypothèses sous-jacentes sont régulièrement révisées afin de s'assurer qu'elles sont raisonnables au vu de l'historique de la Société, de la conjoncture économique et des informations dont le Groupe dispose. Les révisions des estimations comptables sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle l'estimation est révisée si la révision n'a d'incidence que sur cette période, ou dans la période de la révision et dans les périodes ultérieures si la révision a une incidence sur la période considérée et sur les périodes ultérieures.

Les principales estimations et hypothèses qui ont été déterminées dans le cadre de la préparation des états financiers du Groupe concernent :

- L'évaluation de la juste valeur des plans de paiement en actions ;
- L'évaluation de la juste valeur des instruments financiers ;
- L'évaluation des provisions pour engagements de retraite ;
- La durée des contrats à retenir pour l'application d'IFRS 16 aux contrats de location ainsi que la détermination des taux d'emprunt marginaux ;

#### Principaux jugements et estimations en relation avec les problématiques environnementales et les enjeux climatiques

Le Groupe ayant recours à des matières premières d'origine végétale, il existe un risque d'approvisionnement et un risque sur la qualité de l'extrait végétal obtenu compte tenu de risques naturels (tempêtes, crues, inondations, sécheresse...) et du changement climatique qui peuvent influencer sur la quantité, la qualité, le rendement et les caractéristiques finales des produits. Le Groupe a ainsi souhaité développer ses capacités de sourcing ces dernières années afin de ne pas être dépendant de quelques fournisseurs et améliorer son outil industriel afin d'accroître par la même sa productivité et la qualité de ses extraits végétaux pour être moins dépendant de la qualité des récoltes.

### 3.3. Continuité d'exploitation

Le Groupe était bénéficiaire au 30 juin 2023 et disposait de capitaux propres d'un montant de 31 463 milliers d'euros et d'une trésorerie d'un montant de 6 454 milliers d'euros. Dans ce contexte, l'hypothèse de la continuité d'exploitation a été utilisée compte tenu de la situation financière du Groupe et de sa capacité à répondre à ses besoins de financement pour les douze prochains mois.

### 3.4. Résumé des conventions comptables significatives

#### 3.4.1. *Méthode d'évaluation*

Les états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique, sauf en ce qui concerne la réévaluation de certains actifs et instruments financiers qui ont été évalués à leur juste valeur à chaque période de présentation de l'information financière, comme l'expliquent les méthodes comptables ci-après. Le coût historique est généralement fondé sur la juste valeur de la contrepartie donnée en échange des biens et services.

#### 3.4.2. *Base de consolidation*

Conformément à IFRS 10 – États financiers consolidés un investisseur contrôle une société lorsqu'il est exposé à des rendements variables découlant de sa participation avec l'entreprise et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements grâce à son pouvoir sur l'entreprise. La notion de contrôle est appréhendée au regard :

- Du pouvoir détenu : l'investisseur doit avoir des droits existants qui lui donnent la capacité de diriger les activités pertinentes qui affectent de manière significative les rendements de l'entreprise. Afin de vérifier le contrôle, les droits de vote potentiels qui sont substantiels sont pris en considération.
- De l'exposition à la variabilité des rendements.
- D'un lien entre le pouvoir détenu et l'exposition à la variabilité des rendements.

La consolidation d'une filiale commence lorsque le Groupe obtient le contrôle de la filiale et cesse lorsque le Groupe perd le contrôle de la filiale.

Tous les actifs et passifs intragroupes, les capitaux propres, les produits, les charges et les flux de trésorerie liés aux transactions entre membres du Groupe sont éliminés en consolidation complète.

La liste des principales sociétés incluses dans la consolidation est présentée ci-dessous :

Entité	Pays d'intégration	% détention au 30/06/2023	% détention au 31/12/2022	Méthode d'intégration
<b>Groupe Berkem</b>	<b>France</b>	<b>Parent</b>		
Berkem Développement	France	100%	100%	Intégration globale
Adkalis	France	100%	100%	Intégration globale
Lixol Laboratoire Français du Sud-Ouest	France	100%	100%	Intégration globale
Berkem	France	100%	100%	Intégration globale
Eurolyo	France	100%	100%	Intégration globale
Biopress	France	100%		Intégration globale
SCI GIB	France	100%		Intégration globale
Ibioceuticals Inc.	Etats-Unis	100%		Intégration globale
Berkem Inc	Etats-Unis	100%		Intégration globale



### 3.4.3. Conversion des devises

#### 3.4.3.1. Comptabilisation des opérations en devises dans les états financiers des entités consolidées

Les actifs non courants (autres que les actifs financiers) et les stocks acquis en devises étrangères sont convertis dans la monnaie fonctionnelle en utilisant le taux de change en vigueur à la date d'acquisition.

Les actifs et passifs financiers en devises sont convertis en utilisant le taux de change en vigueur à la fin de la période considérée. Les gains et pertes résultant de la conversion de devises sont enregistrés dans le compte de résultat.

#### 3.4.3.2. Conversion en devises des états financiers des entités étrangères

Le Groupe n'ayant pas de filiales exerçant leur activité dans des économies en hyperinflation, les états financiers de l'ensemble des entreprises étrangères dont la monnaie fonctionnelle est différente de l'euro sont convertis en euros par application de la méthode suivante :

- Les postes du bilan, à l'exception des capitaux propres qui sont maintenus au taux historique, sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture ;
- Les postes du compte de résultat sont convertis au cours moyen de change de la période ;
- Les flux sont convertis au cours moyen de change de la période.

Les différences de conversion qui résultent de l'application de cette méthode sont portées au poste « écarts de conversion » inclus dans les capitaux propres consolidés et sont comptabilisées en résultat lors de la cession de l'investissement net.

Les opérations libellées en devises étrangères sont converties en euros au cours de change en vigueur à la date de l'opération.

Les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères, sont convertis en euros au cours de change en vigueur à la clôture de l'exercice. Les différences de change qui en résultent sont comptabilisées en résultat de la période.

Les actifs et passifs non monétaires libellés en devises étrangères et qui sont évalués au coût historique sont convertis au cours de change en vigueur à la date des transactions initiales.

Les actifs et passifs non monétaires libellés en devises étrangères et qui sont évalués à la juste valeur sont convertis au cours de change à la date à laquelle cette juste valeur a été déterminée.

### 3.4.4. Reconnaissance du chiffre d'affaires

Sous IFRS 15 « Produits des activités premières tirés de contrats conclus avec des clients », le chiffre d'affaires est comptabilisé lorsque le Groupe satisfait à une obligation de prestation en transférant un bien ou un service distinct (ou un ensemble distinct de biens et/ou services) à un client, c'est-à-dire lorsque le client obtient le contrôle de ces biens ou services en contrepartie d'un montant que le Groupe s'attend à recevoir.

La norme prescrit un modèle unique de comptabilisation du revenu selon une grille de critères en cinq étapes pour tous les types de transactions, de secteurs d'activité et sans opérer de distinction entre ventes de biens et prestations de service :

- Identification du contrat,
- Identification des obligations de performance au sein du contrat,
- Evaluation du prix du contrat,
- Allocation du prix du contrat à chaque obligation de performance,
- Reconnaissance du chiffre d'affaires.

Les produits découlant de transactions ou événements non liés à un contrat avec un client (un tiers qui a contracté avec l'entité afin d'obtenir des biens ou services constituant une réalisation de l'activité ordinaire de l'entité en contrepartie d'un prix) sont exclus du champ d'application d'IFRS 15.

Les ventes comprennent les frais d'expédition et de manutention s'ils sont facturés au client et sont déclarées nettes des frais de promotion commerciale et autres, y compris les indemnités estimées pour les retours, les produits invendables et les remises de paiement immédiat. Les taxes sur les ventes, l'utilisation, la valeur ajoutée et les autres droits d'accise ne sont pas comptabilisés dans les produits. Les remises de fin d'année sont connues et certaines lors de l'établissement des comptes et ont été comptabilisées en diminution du chiffre d'affaires.

Le chiffre d'affaires du groupe Berkem est constitué majoritairement de ventes de biens (produits insecticides, fongicides, ignifuges & intumescents et anti-UV / anti-Humidité).

En parallèle, le groupe réalise des prestations de services de deux natures :

- Travail à façon : prestation de services visant à extraire un principe actif à partir d'une matière mise à disposition par le client ;
- Lyophilisation mais aussi mélange, broyage, etc. via la filiale Eurolyo.

La reconnaissance du revenu se fait à la date de transfert du contrôle de l'actif (*Point in Time*) :

- pour les ventes de biens, à la date de transfert des risques (généralement Ex-Works) ;
- pour les prestations de services, à la date de livraison (les conditions d'une reconnaissance en continu n'étant pas remplies).

Chaque vente avec un client est constituée d'une unique obligation de performance (absence de cas d'obligations multiples et donc de mécanisme d'allocation du prix du contrat à plusieurs obligations).

#### 3.4.5. *Autres produits et charges opérationnels*

Les autres produits d'exploitation non courants et les autres charges d'exploitation non courantes sont positionnés sous le « résultat d'exploitation courant ». La comptabilisation d'éléments non courant ne peut intervenir :

- qu'en lien avec un événement majeur survenu pendant la période comptable ;
- et dès lors que la non-présentation de ses impacts distinctement des autres éléments du résultat fausserait la lecture de la performance de l'entreprise.

Il s'agit donc de produits ou de charges en nombre très limité, inhabituels, anormaux et peu fréquents, et de montants particulièrement significatifs, que l'entreprise présente de manière distincte dans son compte de résultat, pour faciliter la compréhension de la performance opérationnelle courante et permettre au lecteur des comptes de disposer d'éléments utiles dans une approche prévisionnelle des résultats.

### *3.4.6. Coût de l'endettement financier brut et autres produits et charges financiers*

#### **3.4.6.1. Coût de l'endettement financier brut**

Le coût de l'endettement financier brut comprend les charges d'intérêts, les résultats de couverture de taux et de change afférents à l'endettement financier.

#### **3.4.6.2. Autres produits et charges financiers**

Il s'agit des produits et charges de nature financière qui ne font pas partie du coût de l'endettement brut. Sont compris notamment dans cette rubrique : les résultats de cession des actifs financiers, les résultats de change et les dépréciations ou reprises des autres actifs financiers.

### *3.4.7. Impôt sur les sociétés*

L'impôt sur les sociétés (charges ou produits) comprend la charge d'impôt courante et la charge d'impôt différé. Les impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporaires découlant de la différence entre la base d'imposition et la base comptable de l'actif et du passif. Les pertes fiscales qui peuvent être reportées en avant ou en arrière peuvent également être comptabilisées comme des actifs d'impôt différé. Les taux d'imposition qui ont été adoptés à la date de clôture sont utilisés pour déterminer l'impôt différé. Les actifs d'impôt différé ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable que les bénéfices futurs seront suffisants pour les recouvrer.

La Contribution sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) répond à la définition d'un impôt tel que défini par la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat » et est donc présentée sur la ligne Impôts sur le résultat dans l'état du résultat net.

### *3.4.8. Obligations en matière d'avantages sociaux*

Le Groupe offre des prestations de retraite aux employés et aux retraités. Ces avantages sont comptabilisés conformément à IAS 19 « Avantages du personnel ». Les avantages postérieurs à l'emploi et avantages à long terme font l'objet de deux régimes différents :

- Les régimes à cotisations déterminées pour lesquels le versement des pensions de retraites est réalisé par les organismes sociaux. Le coût est comptabilisé immédiatement dans la période au cours de laquelle il est engagé et équivaut au montant des cotisations versées par le Groupe.
- Les régimes à prestations déterminées correspondant au versement par le Groupe d'une indemnité de fin de carrière lors du départ des salariés.

Pour les régimes à prestations déterminées, le Groupe reconnaît généralement ses obligations de verser des pensions et des avantages similaires aux employés comme un passif, en fonction d'une estimation actuarielle des droits acquis ou actuellement acquis aux employés et aux retraités, en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Les estimations sont effectuées au moins une fois par année et reposent sur des hypothèses financières (comme les taux d'actualisation) et des hypothèses démographiques (comme l'espérance de vie, l'âge de la retraite, le roulement du personnel et le taux d'augmentation salariale).

Ces passifs sont comptabilisés nets de la juste valeur de l'actif du régime.

Le coût des prestations pour la période se compose principalement du coût actuel des services, du coût des services passés, du coût net des intérêts, des gains ou des pertes découlant des règlements du régime non précisés dans les modalités du régime et des gains ou pertes actuariels découlant des réductions du régime. Le coût net des intérêts pour la période est déterminé en appliquant le taux d'actualisation spécifié dans IAS 19 au passif net (c'est-à-dire le montant de l'obligation, déduction faite de l'actif du régime) comptabilisé à l'égard des régimes à prestations déterminées. Le coût des services passés est immédiatement comptabilisé en résultat net au cours de la période au cours de laquelle il est engagé, que les droits aient été acquis ou non au moment de l'adoption (dans le cas d'un nouveau régime) ou de la modification (dans le cas d'un régime existant).

Les gains et pertes actuariels sur les régimes à prestations déterminées (régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi), aussi appelés « réévaluations du passif net au titre des prestations définies (actif) », découlent de changements dans les hypothèses financières et démographiques, d'ajustements d'expérience et de la différence entre le rendement réel et le coût des intérêts sur les actifs du régime. Les répercussions de ces réévaluations sont reconnues dans les autres éléments du résultat global, déduction faite des impôts différés ; ils ne sont pas reclassables ultérieurement en résultat net.

#### *3.4.9. Paiements en actions*

Conformément à IFRS 2, le groupe comptabilise une charge étalée sur la période d'acquisition des droits en contrepartie des capitaux propres. Cette charge reflète la juste valeur du coût des services rendus.

Les conditions (vesting ou non vesting) d'attribution fonctionnent de conditions liées à l'évolution du cours du sous-jacent sur un marché coté sont appelées conditions de performance marché. Elles sont à prendre en compte dans la juste valeur. Leur atteinte est estimée à la date d'octroi et n'est pas réestimée par la suite.

Les autres conditions (non-marché) sont prises en compte dans le calcul du nombre de titres et sont mises à jour à chaque arrêté comptable.

#### *3.4.10. Regroupement d'entreprises*

##### **3.4.10.1. Comptabilisation des regroupements d'entreprises**

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés conformément à la IFRS 3 « Regroupements d'entreprises » et IFRS 10 « États financiers consolidés ».

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés à l'aide de la méthode d'acquisition. Selon cette méthode, les actifs et passifs identifiables de l'acquéreur qui satisfont aux critères de comptabilisation d'IFRS 3 sont évalués initialement à leur juste valeur à la date d'acquisition, à l'exception (i) des actifs non courants classés comme détenus en vue de la vente (qui sont évalués à la juste valeur moins les coûts de vente) et (ii) des actifs et passifs qui entrent dans le champ d'application de la IAS 12 « Impôts sur le résultat » et IAS 19 « Avantages sociaux ».

Les principales règles comptables applicables aux regroupements d'entreprises :

- Les coûts liés à l'acquisition sont passés en charges.
- Le goodwill peut être calculé sur la base soit (i) de la juste valeur totale de l'acquéreur, soit (ii) d'une part de la juste valeur de l'acquéreur proportionnelle à la participation acquise. Cette option est choisie pour chaque acquisition individuellement.

Les allocations de prix d'achat sont effectuées sous la responsabilité de la direction, avec l'aide d'un évaluateur indépendant dans le cas d'acquisitions majeures.

#### **3.4.10.2. Goodwill**

L'excédent du coût d'une acquisition sur la participation de la Société dans la juste valeur des actifs et passifs identifiables de l'entreprise acquérable est comptabilisé comme goodwill à la date du regroupement d'entreprises.

Conformément à la IAS 36 « Dépréciation d'actifs », le goodwill est comptabilisé au coût diminué de la dépréciation cumulée.

Le goodwill est testé chaque année pour la dépréciation et chaque fois que des événements ou des circonstances indiquent que la dépréciation pourrait exister. Ces événements ou circonstances comprennent des changements importants susceptibles d'avoir une incidence autre que temporaire sur la substance de l'investissement initial.

#### **3.4.11. Autres immobilisations incorporelles**

Les autres immobilisations incorporelles sont initialement évaluées au coût d'acquisition ou au coût de production, y compris les coûts directement attribuables à la préparation de l'actif en vue de l'utilisation prévue. Les immobilisations incorporelles sont amorties linéairement sur leur durée de vie utile.

La durée de vie utile des autres actifs incorporels est examinée à la fin de chaque période de déclaration. L'effet de tout ajustement de la durée de vie utile est reconnu prospectivement comme un changement dans l'estimation comptable. Le Groupe ne possède aucun actif incorporel ayant une durée de vie utile indéfinie autre que le goodwill.

L'amortissement des autres immobilisations incorporelles est comptabilisé dans le compte de résultat au sein du compte d'amortissement des immobilisations incorporelles.

Les immobilisations incorporelles (autres que le goodwill) sont comptabilisées au coût diminué de l'amortissement cumulé et la dépréciation cumulée, le cas échéant, conformément à IAS 36.

#### **3.4.11.1. Frais de recherche et de développement**

Conformément à la IAS 38 « Immobilisations incorporelles », les coûts de recherche et développement ne sont comptabilisés en tant qu'actifs incorporels que si tous les critères suivants sont remplis :

- Faisabilité technique nécessaire à l'achèvement du projet de développement ;
- L'intention de notre part de mener à bien le projet et de l'utiliser ;
- La capacité d'utiliser l'actif incorporel ;
- La preuve de la probabilité d'avantages économiques futurs associés à l'actif ;
- La disponibilité des ressources techniques, financières et autres pour mener à bien le projet ;
- L'évaluation fiable des dépenses de développement.

La durée de vie utile estimée des coûts de recherche et développement comptabilisés comme actifs incorporels est de 5 ans.

#### **3.4.11.2. Autres immobilisations incorporelles**

Les autres immobilisations incorporelles acquises avec une durée de vie utile définie sont comptabilisées au coût diminué de l'amortissement et la dépréciation cumulés. La charge d'amortissement est comptabilisée sur une base linéaire sur la durée de vie utile estimée des immobilisations incorporelles. Les durées de vie utile estimées sont les suivantes :

- Autorisations de Mise sur le Marché (AMM) : 10 ans
- Licences logicielles : de 3 an à 5 ans
- Brevets : de 10 à 20 ans

#### **3.4.12. Immobilisations corporelles détenues et louées**

##### **3.4.12.1. Immobilisations corporelles détenues**

Conformément à IAS 16 « Immobilisations corporelles », les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et coûts directement attribuables) ou à leur coût de production par la Société, selon le cas.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimée du bien.

L'amortissement est calculé sur une base linéaire sur les durées de vie utile estimées suivantes :

- Gros œuvre : 10 à 40 ans
- Agencement lourd : 4 à 30 ans
- Aménagements usuels, mobiliers et décoration : 5 ans
- Matériel informatique : 2 à 5 ans
- Véhicules : 3 à 5 ans

### **3.4.12.2. Immobilisations corporelles en location**

#### *3.4.12.2.1. Comptabilisation des contrats de location*

Les contrats de location, tels que définis par IFRS 16 « Contrats de location », sont consignés dans l'état de la situation financière consolidée, ce qui conduit à la comptabilisation :

- D'un actif représentant un droit d'utilisation du bien loué pendant la durée du bail du contrat de « droit d'utilisation » ;
- D'un passif lié à l'obligation de paiement ou « dette de location ».

#### *3.4.12.2.2. Mesure de l'actif de droit d'utilisation*

À la date d'entrée en vigueur, l'actif au titre du droit d'utilisation est évalué au coût et comprend :

- Le montant de la mesure initiale du passif locatif, auquel s'ajoute, le cas échéant, tout paiement de location effectué à la date de début ou avant, moins les incitatifs de location reçus
- Le cas échéant, les coûts directs initiaux supportés par le locataire pour la conclusion du contrat. Il s'agit de coûts incrémentaux qui n'auraient pas été encourus si le contrat n'avait pas été conclu ;
- Les coûts estimatifs de restauration de l'actif loué selon les modalités du contrat.

Après la comptabilisation initiale, l'actif au titre du droit d'utilisation doit être amorti sur la durée de vie utile des actifs sous-jacents en tant que durée de location pour la composante locative.

#### *3.4.12.2.3. Mesure de la dette de location*

À la date d'entrée en vigueur, la dette de location est comptabilisée pour un montant égal à la valeur actualisée des paiements de location sur la durée d'utilisation attendue (prise en compte le cas échéant, après une analyse des faits et circonstances sur chacun des contrats des options de renouvellement, de la durée raisonnablement certaine). La dette de location est ensuite mesurée sur la base d'un processus similaire à la méthode du coût amorti utilisant le taux d'actualisation. Le passif est augmenté des intérêts courus résultant de l'actualisation de la dette de location, au début de la période de location ; et les paiements effectués sont déduits.

Les frais d'intérêt pour la période ainsi que les paiements variables, non pris en compte dans l'évaluation initiale du passif locatif et encourus au cours de la période pertinente, sont comptabilisés comme des coûts.

#### *3.4.12.2.4. Principaux contrats locatifs applicables*

Sur la base de son analyse, le Groupe a identifié des contrats de location selon la norme concernant les immeubles de bureaux, les équipements de laboratoire et les véhicules de société. Aux fins d'IFRS 16, la durée du contrat de location reflète les attentes raisonnables du Groupe quant à la période au cours de laquelle l'actif sous-jacent sera utilisé.

Le taux d'actualisation utilisé pour calculer la dette locative est déterminé, pour chaque portefeuille d'actifs, en fonction du taux d'emprunt différentiel à la date du contrat. Le taux d'emprunt différentiel est le taux d'intérêt qu'un locataire devrait payer pour emprunter sur une durée similaire et, avec une garantie similaire, les fonds nécessaires pour obtenir un actif d'une valeur similaire à l'actif au titre du droit d'utilisation dans un environnement économique similaire.

Les charges locatives relatives aux loyers de courte durée et de faible valeur restent classées comme des charges locatives dans les charges d'exploitation.

#### *3.4.13. Dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles*

Les immobilisations incorporelles amortissables, les immobilisations corporelles amortissables et les droits d'utilisation sont testés pour la dépréciation lorsqu'il existe un indicateur de dépréciation.

Les tests de dépréciation consistent à comparer la valeur comptable des unités génératrices de trésorerie avec leur valeur recouvrable. La valeur recouvrable d'un actif est le montant le plus élevé entre (i) sa juste valeur moins les coûts de vente et (ii) sa valeur d'usage. Si la valeur recouvrable d'un actif est inférieure à sa valeur comptable, une perte de valeur est comptabilisée pour réduire la valeur comptable à la valeur recouvrable.

#### *3.4.14. Instruments financiers*

##### **3.4.14.1. Actifs financiers**

Lors de la comptabilisation initiale, un actif financier est évalué à l'aide de l'une des trois catégories suivantes :

- Au coût amorti
- A la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, en distinguant les instruments de dette des instruments de capitaux propres
- A la juste valeur par le biais du résultat net.

Cette classification dépend à la fois :

- Des flux de trésorerie contractuels de l'instrument
- Du modèle économique de détention appliqué par la Société.

Un actif financier est évalué au coût amorti s'il remplit les deux conditions suivantes et n'est pas désigné comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net :

- Il est détenu dans le cadre d'un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels
- Ses conditions contractuelles donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le capital restant dû.



#### *3.4.14.1.1. Actifs financiers non courants*

Les actifs financiers non courants sont comptabilisés au coût amorti et correspondent aux dépôts de garantie et cautionnement principalement.

#### *3.4.14.1.2. Créances*

Les créances commerciales et autres créances sont comptabilisées à leur juste valeur, qui est la valeur nominale des factures sauf si les conditions de paiement n'exigent un ajustement important pour l'effet d'actualisation de la valeur temporelle aux taux d'intérêt du marché. Les créances commerciales sont ensuite mesurées au coût amorti. Une provision pour pertes de crédit attendues pour les créances commerciales et autres est comptabilisée si leur valeur recouvrable est inférieure à leur valeur comptable.

Les créances sont classées comme des actifs courants, à l'exception de celles dont l'échéance est supérieure à 12 mois après la date de déclaration.

Le groupe n'a pas constaté de pertes sur créances irrécouvrables pour des montants significatifs lors des précédentes clôtures.

#### *3.4.14.1.3. Trésorerie et équivalents de trésorerie*

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

#### **3.4.14.2. Passifs financiers**

Les passifs financiers comprennent les dettes commerciales et autres dettes, les contrats de location-financement et les avances conditionnelles. Le Groupe dé-comptabilise les passifs financiers lorsque les obligations contractuelles sont libérées, annulées ou ont expiré.

Les passifs financiers sont évalués au coût amorti. Le montant des intérêts comptabilisés comme charges financières est calculé en appliquant le taux d'intérêt effectif du passif financier à sa valeur comptable.

#### *3.4.15. Stocks*

##### **3.4.15.1. Valorisation brute des stocks**

Les stocks sont mesurés au plus faible montant entre le coût et la valeur de réalisation nette.

Les stocks de matières premières sont calculés à l'aide de la méthode du coût moyen pondéré ou de la méthode du premier arrivé, premier sorti, selon la nature de l'inventaire.

Les produits finis sont valorisés au Prix de Revient Industriel (PRI), à savoir au coût de production comprenant :

- Les consommations ainsi que les charges directes et indirectes de production ;
- Les amortissements des biens concourant à la production ;
- Auquel un coefficient de structure est appliqué in fine.

Le coût de la sous-activité et les intérêts sont exclus de la valeur des stocks.

La valeur de réalisation nette est le prix de vente estimatif dans le cours normal des affaires moins les coûts estimatifs d'achèvement et les coûts estimatifs nécessaires pour effectuer la vente.

#### **3.4.15.2. Dépréciation des stocks**

Pour la dépréciation des stocks, au-delà des dépréciations en cas de valeur nette de réalisation inférieure au coût, la direction a défini un taux de décote en fonction du délai de rotation des stocks (plus de 12 mois sans mouvement). Le montant de provision est déterminé en appliquant ce taux à la valeur brute des stocks présents en fin d'exercice :

- Ancienneté ≤ 24 mois : 25% ;
- Ancienneté > 24 mois et ≤ 48 mois : 50% ;
- Ancienneté > 48 mois et ≤ 72 mois : 75% ;
- Ancienneté > 72 mois : 100%

#### **3.4.16. Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont détenus dans le but de respecter des engagements de trésorerie à court terme plutôt qu'à des fins d'investissement ou à d'autres fins. Ils sont facilement convertibles en un montant connu d'argent et sont soumis à un risque insignifiant de changements de valeur. La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent la trésorerie, les comptes bancaires, les fonds du marché monétaire et les dépôts bancaires fixes qui répondent à la définition d'un équivalent de trésorerie. Les équivalents de trésorerie sont évalués à la juste valeur par résultat net à la fin de chaque période de déclaration.

#### **3.4.17. Provisions pour risques**

Les provisions correspondent aux engagements résultant de litiges et de divers risques auxquels la Société peut être confrontée dans le cadre de ses opérations. Conformément à la IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », une provision est comptabilisée lorsque la Société a une obligation envers un tiers résultant d'un événement passé qui entraînera probablement une sortie de ressources vers le tiers, sans contrepartie équivalente attendue, et pour laquelle les sorties de trésorerie futures peuvent être estimées de manière fiable. Le montant comptabilisé en provision est une estimation des dépenses nécessaires au règlement de l'obligation, actualisée si nécessaire à la fin de l'exercice.

#### **3.4.18. Informations sectorielles**

Conformément à la norme IFRS 8 « Informations sectorielles », le Groupe, émettant des actions cotées sur un marché régulé, peut fournir des informations qui permettent aux utilisateurs de ses états financiers d'évaluer la nature et les effets financiers des activités qu'il mène et des environnements économiques dans lesquels il opère.

Un secteur opérationnel est une composante d'une entité :

- qui se livre à des activités ordinaires dont elle peut tirer des produits et pour lesquelles elle peut engager des charges (y compris des produits et des charges relatifs à des transactions avec d'autres composantes de la même entité) ;
- dont les résultats d'exploitation sont régulièrement examinés par le principal décideur opérationnel de l'entité en vue de prendre des décisions sur les ressources à affecter au secteur et d'évaluer la performance de celui-ci ;
- pour laquelle des informations financières distinctes sont disponibles.

Les secteurs opérationnels du Groupe sont :

- La construction et matériaux
- La santé, beauté et nutrition
- L'hygiène et protection
- L'industrie
- Central – Commun

## 4. Gestion des risques financiers

### 4.1. Risque de change

Le risque de change correspond à l'exposition des taux de change des devises.

Au 30 juin 2023, le Groupe ne détient pas d'instrument financiers dérivés de couverture du risque de change. Néanmoins, l'essentiel des transactions du groupe (achats et ventes) sont réalisées en euros, le Groupe n'est donc que très peu exposé au risque de change.

### 4.2. Risque de liquidité

Le risque de liquidité du Groupe correspond au risque de ne pas être en mesure de faire face à ses besoins monétaires avec ses ressources financières. Il dépend en particulier du niveau d'exposition du Groupe aux évolutions des principaux paramètres de marché pouvant entraîner un renchérissement du crédit, voire une limitation temporaire de l'accès aux sources externes de financement.

Le Groupe s'efforce à anticiper ses besoins de liquidité et assure la couverture du risque de liquidité par les ressources financières à court et à long terme suivantes :

- Capitaux propres
- Endettement brut suivi par échéance (comme ventilé ci-après).

#### 4.3. Risque de taux d'intérêt

Le Groupe est exposé à la volatilité des taux d'intérêt notamment à travers l'évolution des conditions de ses financements à taux variable. Des instruments financiers adaptés sont utilisés afin de gérer l'exposition à ce risque à travers deux capfloor de taux souscrits en juillet 2022 :

- Auprès de la Banque Postale, un capfloor portant sur un notionnel de 3 000 K€ sur la période allant du 29 juillet 2022 au 27 juillet 2026 ;
- Auprès du Crédit Agricole, un capfloor portant sur un notionnel de 3 000 K€ sur la période allant du 26 juillet 2022 au 27 juillet 2026 ;

•

#### 4.4. Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque de perte financière si un client ou une contrepartie d'un instrument financier manque à ses engagements contractuels. Le Groupe est exposé au risque de crédit en raison de ses créances commerciales, de ses créances de subventions et de ses équivalents de trésorerie. Sa politique est de gérer son risque en traitant avec des tiers ayant de bonnes normes de crédit.

### 5. Présentation des états financiers

#### 5.1. Ecarts d'acquisition

	31/12/2022	Acquisition	Dépréciation	30/06/2023
Adkalis	5 255	-	-	5 255
Lixol Laboratoire Français du Sud-Ouest	2 659	-	-	2 659
Berkem Développement	1 001	-	-	1 001
Eurolyo	128	-	-	128
Ibioceuticals Inc.		3 858	-	3 858
<b>Total</b>	<b>9 043</b>	<b>3 858</b>	<b>-</b>	<b>12 901</b>

##### 5.1.1. *Test de dépréciation*

Après examen de la valeur des écarts d'acquisition, aucune indication de perte de valeur n'est identifiée au 30 juin 2023. Par conséquent, aucun test de dépréciation n'a été effectué à cette date.

## 5.2. Immobilisations incorporelles

en k euros	31/12/2022	Acquisitions	Cessions	Dotations de l'exercice	Variations des cours de change	Variations de Périmètre	Reclassements	30/06/2023
Frais de recherche	2 627	-	-	-	-	-	-	2 627
Concessions, brevets & droits similaires	12 147	244	-	-	-	3	-	12 394
Fonds commercial	-	-	-	-	16	248	-264	0
Immobilisations incorporelles en cours	1 044	503	-	-	-	-	273	1 820
Autres immobilisations incorporelles	3	-	-	-	-	-	-	3
<b>Total immobilisations incorporelles</b>	<b>15 821</b>	<b>747</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>16</b>	<b>251</b>	<b>9</b>	<b>16 845</b>
Amt/dép. frais de rech.	- 1 347	-	-	- 176	-	-	-	- 1 523
Amt/dép. conc, brevets & dts similaires	- 8 323	-	-	- 289	-	- 3	-	- 8 615
Amt/dép. autres immos incorp.	- 3	-	-	-	-	-	-	- 3
<b>Total amt/dép. immobilisations incorporelles</b>	<b>- 9 673</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>- 465</b>	<b>-</b>	<b>- 3</b>	<b>-</b>	<b>- 10 141</b>
<b>Total valeur nette</b>	<b>6 148</b>	<b>747</b>	<b>-</b>	<b>- 465</b>	<b>16</b>	<b>248</b>	<b>9</b>	<b>6 703</b>

## 5.3. Immobilisations corporelles

en k euros	31/12/2022	Acquisitions	Cessions	Dotations de l'exercice	Variations de Périmètre	Reclassements	30/06/2023
Terrains	717	-	-	-	1 233	-	1 949
Agencements sur terrains	266	21	-	-	1 298	-	1 585
Constructions	13 015	180	-	-	4 828	178	18 201
Constructions - location	2 039	-	-	-	-	-	2 039
Installations tech, matériel & outillage	15 894	658	- 9	-	2 069	876	19 487
Installations tech, matériel & outillage - location (IFRS16)	2 155	-	-	-	-	93	2 248
Matériel de bureau	-	-	-	-	9	-	9
Matériel de transport	64	4	- 1	-	-	-	67
Matériel de transport - location (IFRS 16)	357	-	-	-	-	-	357
Matériel informatique	573	50	- 1	-	15	-	638
Autres immobilisations corporelles - location (IFRS 16)	1 792	-	-	-	-	-	1 792
Immobilisations corporelles en cours	4 223	1 550	-	-	-	- 863	4 910
Avances et acomptes s/imm. corp.	689	182	- 7	-	-	- 677	187
Autres immobilisations corporelles	1 101	126	-	-	-	119	1 346
<b>Total immobilisations corporelles</b>	<b>42 884</b>	<b>2 770</b>	<b>- 18</b>	<b>-</b>	<b>9 451</b>	<b>- 273</b>	<b>54 815</b>
Amt/dép. agencements sur terrains	- 187	-	-	- 8	-	-	- 194
Amt/dép. matériel transport	- 45	-	1	- 9	-	-	- 54
Amt/dép. matériel transport - location (IFRS 16)	- 95	-	-	- 29	-	-	- 125
Amt/dép. matériel informatique	- 483	-	1	- 21	- 14	-	- 518
Amt/dép. constructions	- 8 223	-	-	- 358	- 920	-	- 9 501
Amt/dép. constructions - location (IFRS 16)	- 407	-	-	- 101	-	-	- 508
Amt/dép. install tech, matériel & outill.	- 12 603	-	7	- 412	- 567	24	- 13 551
Amt/dép. install tech, matériel & outill. - location (IFRS 16)	- 472	-	-	- 161	-	- 24	- 656
Amt/dép. autres immobilisations corp.	- 600	-	-	- 36	-	-	- 636
Amt/dép. autres immobilisations corp. - location (IFRS 16)	- 877	-	-	- 303	-	-	- 1 180
<b>Total amt/dép. immobilisations corporelles</b>	<b>- 23 992</b>	<b>-</b>	<b>8</b>	<b>- 1 438</b>	<b>- 1 501</b>	<b>-</b>	<b>- 26 923</b>
<b>Total valeur nette</b>	<b>18 892</b>	<b>2 770</b>	<b>- 10</b>	<b>- 1 438</b>	<b>7 950</b>	<b>- 273</b>	<b>27 892</b>

La colonne « Variation de Périmètre » englobe la réévaluation à la juste valeur, dans le cadre de la norme IFRS 3 – regroupement d'entreprises, des immobilisations corporelles des sociétés SAS BIOPRESS et SCI GIB, acquises au premier semestre 2023, pour des montants respectifs de 3 312 K€ et de 3 800 K€.

## 5.4. Actifs financiers

<i>En k euros</i>	31/12/2022	Acquisitions	Dotations de l'exercice	Variations de Périmètre	30/06/2023
Titres immobilisés (afs - non courant)	18	-	-	-	18
Prêts, cautionnements et autres créances - non courants	226	10	-	18	254
<b>Total immobilisations financières</b>	<b>245</b>	<b>10</b>	<b>-</b>	<b>18</b>	<b>272</b>
<b>Total dép. immobilisations financières</b>	<b>- 37</b>	<b>-</b>	<b>37</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Total valeur nette</b>	<b>208</b>	<b>10</b>	<b>37</b>	<b>18</b>	<b>272</b>

Les actifs financiers non courants comprennent principalement des prêts, cautionnements et autres créances, ainsi que des titres de participation non consolidés. Une dépréciation est constituée si leur valeur d'utilité pour le groupe devient inférieure à leur valeur comptable. Le Groupe ne comptabilise pas de dépréciation au 30 juin 2023.

### 5.5. Impôts différés

Les impôts différés à la clôture au 30 juin 2023 se décomposent comme suit :

- Impôts différés actifs :
  - o Impôts différés sur retraitement des engagements de retraite : 346 K€
  - o Impôts différés sur annulation prime d'émission et autres : 716 K€
  - o Impôt différé sur report déficitaire : 893 K€
- Impôts différés passifs :
  - o Impôts différés sur retraitement IFRS 3 – Réévaluation des actifs : 1 752 K€

### 5.6. Stocks

Les stocks se répartissent comme suit :

<i>En k euros - 31/12/2022</i>	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Stocks matières premières, fournitures et aut. appro.	3 080	- 46	3 034
Stocks -produits finis et intermédiaires	8 471	- 128	8 343
<b>Valeur totale des stocks</b>	<b>11 551</b>	<b>- 174</b>	<b>11 377</b>

<i>En k euros - 30/06/2023</i>	<b>Valeur brute</b>	<b>Dépréciation</b>	<b>Valeur nette</b>
Stocks matières premières, fournitures et autres approvisionnements	4 293	- 37	4 255
Stocks -produits finis et intermédiaires	10 000	- 155	9 845
<b>Valeur totale des stocks</b>	<b>14 292</b>	<b>- 193</b>	<b>14 100</b>

<i>En k euros - 30/06/2023</i>	<b>31/12/2022</b>	<b>Mouvements</b>	<b>Dotations / reprises</b>	<b>30/06/2023</b>
Matières premières et approvisionnements	3 034	1 019	- 17	4 255
Produits intermédiaires et finis	8 343	3 026	94	9 845
<b>Valeur totale des stocks</b>	<b>11 377</b>	<b>4 046</b>	<b>77</b>	<b>14 100</b>

## 5.7. Clients et autres débiteurs

Le détail des comptes de créances clients est le suivant :

<i>En k euros</i>	<b>30/06/2023</b>	<b>31/12/2022</b>
Clients et comptes rattachés	16 261	7 959
Factures à établir	7	-
Dépréciations clients et comptes rattachés	- 177	- 214
<b>Total clients et comptes rattachés</b>	<b>16 091</b>	<b>7 745</b>
Fournisseurs - avances et acomptes versés	114	227
Créances sur personnel & organismes sociaux	51	20
Créances fiscales - hors is - courant	1 067	1 394
Comptes courants groupe actif - courant	711	341
Autres créances - courant	1 254	1 253
<b>Autres débiteurs</b>	<b>3 196</b>	<b>3 235</b>
<b>Total clients et autres débiteurs</b>	<b>19 287</b>	<b>10 980</b>

## 5.8. Créances d'impôts

Elles s'élèvent à 2 398 K€ au 30 juin 2023 et sont principalement constituées de créances de CIR/CII.

Ce poste comprend également des provisions liées à des propositions de redressements fiscaux reçus sur certains CIR des sociétés Adkalis et Berkem Développement (contestés à date par Groupe Berkem), ainsi que des provisions pour couvrir le risque de l'extension de ces redressements à d'autres exercices non contrôlés par l'administration fiscale en vertu d'IAS 12.

## 5.9. Autres actifs courants

Le détail des autres actifs courants est le suivant :

<i>En k euros</i>	<b>30/06/2023</b>	<b>31/12/2022</b>
Prêts, cautionnements & autres créances - courants	69	729
Charges constatées d'avance	360	403
<b>Autres actifs courants</b>	<b>430</b>	<b>1 132</b>

#### 5.10. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La variation de trésorerie est détaillée dans le tableau de flux de trésorerie.

<i>en k euros</i>	<b>30/06/2023</b>	<b>31/12/2022</b>
Valeurs mobilières de placement	1 006	18
Disponibilités	5 448	11 532
<b>Total actif</b>	<b>6 454</b>	<b>11 549</b>
Concours bancaires courants	0	148
<b>Total passif</b>	<b>0</b>	<b>148</b>
<b>Trésorerie nette</b>	<b>6 454</b>	<b>11 401</b>

La variation des Valeurs mobilières de placement correspond au placement sur un compte à terme de 1 millions d'euros à la banque LCL chez SAS BERKEM Développement.

#### 5.11. Capital social

Le capital social de la société-mère Groupe Berkem est composé, au 30 juin 2023, de 17 767 652 actions d'une valeur nominale de 2,25 €.

Le résultat de base par action est le suivant (aucune action potentiellement dilutive n'est en circulation ni en 2022, ni en 2023) :

	<b>30/06/2023</b>	<b>30/06/2022</b>
Résultat net en €	4 726 305	2 267 443
Nombre d'actions émises	17 767 652	17 685 025
<b>Résultat de base par action</b>	<b>0,27</b>	<b>0,13</b>
Résultat net en €	4 726 305	2 267 443
Nombre d'actions émises	17 767 652	17 685 025
Actions potentiellement dilutives	0	0
Nombre d'actions diluées	17 767 652	17 685 025
<b>Résultat dilué par action en €</b>	<b>0,27</b>	<b>0,13</b>

#### 5.12. Prime d'émission



En date du 03 mars 2023, le Président Directeur Général de la SA Groupe BERKEM décide :

- De constater la création de 82 627 actions de 2,25 euros de valeur nominale chacune et ;
- Aux fins de libération desdites actions, de prélever ce montant de 185 910 euros sur le poste « Prime d'émission, de fusion, d'apport »

### 5.13. Actions propres

Au 30 juin 2023, les actions propres détenues par la société ont été comptabilisées en moins des capitaux propres à hauteur de 679 K€.

### 5.14. Bons de souscription d'actions, options d'achats d'actions et attributions gratuites d'actions

Les caractéristiques du plan de souscription d'actions n'ont pas évolué sur le premier semestre 2023.

<b>Date d'attribution</b>	03/03/2022
<b>Période d'acquisition (année)</b>	1
<b>Période de conservation (année)</b>	1
<b>Nombre d'actions attribué</b>	111 250
<b>Condition de performance</b>	N/A

<b>Cours à la date d'attribution</b>	9,2
<b>Dividende</b>	0
<b>Juste Valeur (JV)</b>	9,2

<b>Etalement de la charge (en K€)</b>	<b>Charge IFRS 2</b>	<b>Charges sociales (20%)</b>	<b>Charge totale P&amp;L</b>
30/06/2023	176 269	35 245	211 523

## 5.15. Provisions

<i>en k euros</i>	31/12/2022	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Reclassements	Variations de Périmètre	Opérations particulières	30/06/2023
Provisions pour litiges - non courant	-	-	-	-	11	-	11
Provisions pour litiges - courant	4	-	-	-	-	-	4
<b>Total provisions pour risques</b>	<b>4</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>11</b>	<b>-</b>	<b>15</b>
Provisions pour pensions et retraites - non courant	1 283	-	- 121	- 46	53	30	1 199
Provisions pour pensions et retraites - courant	190	-	-	46	-	-	236
Provision pour impôt - courant	1 018	594	-	-	-	-	1 612
<b>Total provisions pour charges</b>	<b>2 491</b>	<b>1 121</b>	<b>- 648</b>	<b>-</b>	<b>53</b>	<b>30</b>	<b>3 047</b>
<b>Total provisions pour risques et charges</b>	<b>2 495</b>	<b>1 121</b>	<b>- 648</b>	<b>-</b>	<b>64</b>	<b>30</b>	<b>3 063</b>

Au 30 juin 2023, les provisions pour charge sont principalement composées d'une provision pour indemnités de départ en retraite pour 1 435 K€, dont 236 K€ sont classés en courant. ;

Concernant les engagements de retraites du Groupe, la méthode utilisée est prospective. La provision est de 1 435 K€ au 30 juin 2023.

Les hypothèses retenues sont les suivantes :

<b>Hypothèses utilisées</b>	<b>30/06/2023</b>	<b>31/12/2022</b>
Taux d'actualisation : Iboxx corporate AA10+	3,75%	3,75%
Age de départ en retraite	64 ans (cadre et non cadre)	64 ans (cadre et non cadre)
Taux de progression du salaire	3,5% (cadre et non cadre)	3,5% (cadre et non cadre)
Taux de rotation du personnel	Courbes décroissantes, s'annulant à 60 ans, de moyennes 2,9% pour les cadres et 4,0% pour les non cadres	Courbes décroissantes, s'annulant à 60 ans, de moyennes 2,9% pour les cadres et 4,0% pour les non cadres
Convention collective	Chimie	Chimie
Départ à l'initiative du salarié	Volontaire à l'initiative du salarié	Volontaire à l'initiative du salarié
Table de mortalité	TGF TGH 05	TGF TGH 05

La provision pour engagement retraite a évolué de la façon suivante :

<i>en k euros</i>	30/06/2023	31/12/2022
<b>Total passif à l'ouverture</b>	<b>1 473</b>	<b>1 193</b>
Coût des services rendus	-150	101
Intérêt financier net	27	13
Ecarts actuariels générés sur la période	29	169
Variation de périmètre	54	0
Autres	0	-3
<b>Total passif à la clôture</b>	<b>1 435</b>	<b>1 473</b>

### 5.16. Dettes financières

La variation des dettes financières est la suivante :

<i>en K euros</i>	31/12/2022	Augmentation	Remboursement	Variations de périmètre	Autres	30/06/2023
Emprunts obligataires	6 290	-	-	-	- 2	6 288
Emprunts auprès établissement de crédit	18 043	4 887	- 4 378	427	- 238	18 742
<i>Dont IFRS 16</i>	3 510	-	- 434	-	-	3 076
Autres emprunts et dettes assimilées	-	-	-	8	-	8
<b>Emprunts et dettes financières non courants</b>	<b>24 334</b>	<b>4 887</b>	<b>- 4 378</b>	<b>435</b>	<b>- 240</b>	<b>25 038</b>
Emprunts auprès établissement de crédit	2 853	6 242	- 1 762	-	255	7 587
<i>Dont IFRS 16</i>	1 166	-	- 144	-	-	1 022
Intérêts courus sur emprunts	219	131	- 219	-	-	131
Concours bancaires (trésorerie passive)	148	-	- 148	-	-	0
<b>Emprunts et concours bancaires courants</b>	<b>3 220</b>	<b>6 372</b>	<b>- 2 129</b>	<b>-</b>	<b>255</b>	<b>7 718</b>
<b>Total emprunts et dettes financières</b>	<b>27 553</b>	<b>11 259</b>	<b>- 6 507</b>	<b>435</b>	<b>15</b>	<b>32 755</b>

L'échéance des dettes financières non courantes est la suivante :

<i>en k euros</i>	30/06/2023	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans
Emprunts obligataires	6 288	-	-	6 288
Emprunts auprès établissement de crédit	18 742	-	3 829	14 913
Autres emprunts et dettes assimilées	8	-	-	8
<b>Emprunts et dettes financières non courants</b>	<b>25 038</b>	<b>-</b>	<b>3 829</b>	<b>21 209</b>

Les parts à taux fixe et variable sont les suivantes :

<i>en k euros</i>	30/06/2023	31/12/2022
Emprunts à taux fixe	10 635	10 967
Emprunts à taux variable	22 120	16 586
<b>Total emprunts</b>	<b>32 755</b>	<b>27 553</b>

### 5.17. Dettes fournisseurs et autres créditeurs

<i>En k euros</i>	<b>30/06/2023</b>	<b>31/12/2022</b>
Dettes fournisseurs	6 249	5 491
Factures non parvenues	911	810
Comptes courants	625	0
Dettes sociales	2 413	2 077
Dettes fiscales	191	293
Autres dettes	5 907	4 829
<b>Total fournisseurs et autres créditeurs</b>	<b>16 296</b>	<b>13 499</b>

### 5.18. Autres passifs courants

<i>En k euros</i>	<b>30/06/2023</b>	<b>31/12/2022</b>
Dettes sur acquisition d'actifs	196	977
Prod. constatés d'avance & autres comptes de régularisation	19	-
Clients - avances et acomptes reçus	6 086	947
<b>Total autres passifs courants</b>	<b>6 301</b>	<b>1 925</b>

### 5.19. Chiffre d'affaires

#### 5.19.1. Répartition du chiffre d'affaires par secteur d'activité

	<b>2023</b>		<b>2022</b>	
	<b>En K€</b>	<b>En % du CA</b>	<b>En K€</b>	<b>En % du CA</b>
Construction et Matériaux	12 401	44%	13 216	47%
Santé, Beauté et Nutrition	8 574	31%	8 033	29%
Hygiène et Protection	6 476	23%	6 505	23%
Industrie	374	1%	104	0%
Central / Commun	87	0%	215	1%
<b>Total Chiffre d'affaires</b>	<b>27 912</b>	<b>100%</b>	<b>28 074</b>	<b>100%</b>

#### 5.19.2. Répartition géographique du chiffre d'affaires

	<b>2023</b>		<b>2022</b>	
	<b>En K€</b>	<b>En % du CA</b>	<b>En K€</b>	<b>En % du CA</b>
France	20 599	74%	20 578	74%
Export	7 313	26%	7 496	27%
<b>Total Chiffre d'affaires</b>	<b>27 912</b>	<b>100%</b>	<b>28 074</b>	<b>100%</b>

### 5.19.3. Clients représentant plus de 10% du chiffre d'affaires des sociétés du périmètre

Quatre clients représentent plus de 17,5% du chiffre d'affaires du groupe Berkem, pour un total de 4 717,5 K€

Aucun autre client ne dépasse individuellement le seuil de 10% du chiffre d'affaires d'une des autres entités du Groupe.

## 5.20. Produits et charges opérationnels courants

### 5.20.1. Production immobilisée

La production immobilisée s'est élevée à 988 K€ au 30 juin 2023 contre 1 327 K€ au 30 juin 2022. Les dépenses immobilisées concernent principalement :

- Des développements de nouvelles gammes notamment biosourcées ainsi que des demandes autorisations de mise sur le marché ;
- L'amélioration des bâtiments et des matériels industriels (mise en place d'un lyophilisateur, d'un réacteur et de système de défense incendie, construction bâtiments) ;
- Le déploiement d'un nouvel ERP.

La répartition de la production immobilisée est la suivante au 30 juin 2023 :

- Salaires : 557 K€
- Honoraires : 125 K€
- Fournitures : 162 K€
- Autres achats : 144 K€

### 5.20.2. Charges de personnel

<i>en k euros</i>	<b>2023</b>	<b>2022</b>
Rémunérations du personnel	-4 846	-3 465
Charges de sécurité sociale et de prévoyance	-2 206	-2 010
Autres charges de personnel (dont intéressement)	-94	-4
<b>Total Charges de personnel</b>	<b>-7 146</b>	<b>-5 480</b>

### 5.20.3. Dotations et reprises sur amortissements et provisions

<i>en k euros</i>	<b>2023</b>	<b>2022</b>
Dot./Amt. & dép. immo. incorporelles	-465	-163
Dot./amt. & dép. immo. corporelles	-1 437	-1 236
Dot./dép des stocks mp et marchandises	-189	-292
Dot./dép. des actifs circulants	-36	-1
Rep. dép. des stocks MP et marchandises	174	251
Rep./dép. des créances (actif circulant)	72	67
Rep./Amt. & dép. immo. incorporelles	36	0
<b>Total Dotations et reprises amort. &amp; prov. d'exploitation</b>	<b>-1 845</b>	<b>-1 374</b>

## 5.21. Répartition de l'EBITDA par secteur d'activité

<i>En K euros - 30/06/2022</i>	TOTAL	Construction et Matériaux	Santé, Beauté et Nutrition	Hygiène et Protection	Industrie	CENTRAL /COMMUN
Chiffre d'Affaires et Autres produits de l'activité	28 074	13 293	8 201	6 475	105	0
Marge Brute Globale	15 543	5 673	6 497	3 342	31	-
EBITDA	4 838	1 638	1 701	1 502	- 3	-

<i>En K euros - 30/06/2023</i>	TOTAL	Construction et Matériaux	Santé, Beauté et Nutrition	Hygiène et Protection	Industrie	CENTRAL /COMMUN
Chiffre d'Affaires et Autres produits de l'activité	27 928	12 224	8 815	6 381	422	85
Marge Brute Globale	15 809	4 901	7 272	3 320	316	-
EBITDA	2 904	770	1 095	883	156	-

Le groupe définit la marge brute comme étant la somme des éléments suivants :

- Chiffres d'affaires
- Autres produits de l'activité net des achats consommés
- Variation de stock d'en cours et produits finis

Il définit aussi l'EBITDA comme étant la somme suivante :

- Résultat courant
- Transfert de charges (inclus dans les autres produits et charges opérationnels)
- Dotations aux dépréciations et provisions net de reprises
- Dotations aux amortissements net de reprises

## 5.22. Autres produits et charges opérationnels

Au 30 juin 2023, les autres produits et charges opérationnels se décomposent de la manière suivante :

- Reprise des Badwill : 5 400 K€
- Autres charges opérationnelles : - 532 K€

## 5.23. Coût de l'endettement financier brut

<i>en k euros</i>	2023	2022
Charges d'intérêts sur emprunt	- 667	- 302
Charges d'intérêts sur emprunt - Location (IFRS 16)	- 61	- 75
<b>Total Coût de l'endettement financier brut</b>	<b>- 728</b>	<b>- 376</b>

#### 5.24. Autres produits et charges financières

<i>en k euros</i>	<b>2023</b>	<b>2022</b>
Variation de juste valeur (charge)	- 17	- 1
Variation de juste valeur (produit)	2	117
Pertes de change sur autres dettes et créances - réalisées	- 52	- 10
Autres charges financières	- 162	- 36
Autres produits financiers	103	88
<b>Total autres produits et charges financières</b>	<b>- 127</b>	<b>158</b>

#### 5.25. Impôts sur le résultat

Le poste « Impôt sur les bénéfices » du compte de résultat se décompose de la façon suivante :

<i>En k euros</i>	<b>2023</b>	<b>2022</b>
Impôts différés	- 121	- 279
Impôts courants	- 534	- 240
<b>Total Impôts sur les bénéfices</b>	<b>- 655</b>	<b>- 519</b>

Les impôts courants sont calculés selon le régime de l'intégration fiscale.

## 6. Effectifs

Au 30 juin 2023, l'effectif moyen était de 234. Il se décomposait de la manière suivante :

	<b>Effectif salarié moyen</b>
Cadres	75
Agents de maîtrise et techniciens	72
Employés	41
Ouvriers	46
<b>Total</b>	<b>234</b>



## 7. Transactions entre les parties liées

Monsieur Olivier FAHY est titulaire d'un contrat de travail à durée indéterminée au sein de la Société en qualité de directeur adjoint à la direction générale ayant pris effet le 1er septembre 1996 (initialement au sein de la société Berkem (à la suite de la fusion-absorption de la société SARPAP) puis de la société Berkem Développement). En raison des fonctions de dirigeant mandataire social qu'exerce et qu'a pu exercer Monsieur Olivier FAHY au sein de ces différentes entités, ce contrat de travail demeure suspendu depuis le 30 novembre 2001.

Dans le cadre de la réorganisation du Groupe, et dans la mesure où la Société dispose désormais d'un rôle d'animation des sociétés du Groupe, l'équipe des cadres exécutifs salariés de Berkem Développement (incluant Monsieur Olivier FAHY au titre exclusivement de son contrat de travail suspendu de Directeur Adjoint à la Direction Générale) a été transférée, le 5 mars 2021, au sein de la Société dans le cadre de conventions tripartites de transfert volontaire conclues entre la Société, Berkem Développement et chaque salarié concerné.

A toutes fins utiles, il est rappelé que le transfert conventionnel du contrat de travail de Monsieur Olivier FAHY est demeuré sans incidence sur sa suspension.

## 8. Engagements hors bilan

### 8.1. Engagements donnés

Société concernée	Description	30.06.2023 (en K€)	30.12.2022 (en K€)
	Gage espèces donné sur financement BPI		
Berkem Développement	Nantissement de titres des filiales en garantie du prêt senior de 20 M€ de 2018 consenti par Crédit Agricole Aquitaine, caisse d'Epargne Aquitaine Poitou Charentes et la Banque Populaire Centre Atlantique		
	Nantissement de titres des filiales en garantie du prêt senior de 63,5 M€ de 2022 consenti par le pool bancaire		12 171
Lixol	Privilège de prêteur de dernier rang sur prêt d'équipement obtenu de la Caisse d'Epargne Aquitaine Poitou Charentes	639	852
<b>Total</b>		<b>639</b>	<b>13 023</b>

## 8.2. Engagements reçus

Société concernée	Description	30.06.2023 (en K€)	30.12.2022 (en K€)
Adkalis	Garantie Etat pour prêt Banque Palatine à hauteur de 90%		
	Garantie Etat pour prêt Crédit Coopératif à hauteur de 90%		
	Garantie Etat pour prêt Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique à hauteur de 90%		
Berkem	Garantie Fonds National de Garantie de Prêt Croissance Industrie 2 du prêt BPI à hauteur de 80%	317	374
	Cautionnement Caisse Mutuel Garant INDUST MECA du prêt équipement à hauteur de 30%		33
Lixol	Garantie Etat pour prêt Caisse d'Epargne à hauteur de 90%		
	Garantie Etat pour prêt Crédit Agricole à hauteur de 90%		
	Garantie Fonds National de Garantie "Garantie Atout ETI" du financement BPI à hauteur de 90%	225	281
Berkem Développement	Garantie Fonds National de Garantie du financement du prêt croissance BPI à hauteur de 60%	300	420
	Garantie Etat pour prêt Banque Palatine à hauteur de 90%		
<b>Total</b>		<b>842</b>	<b>1 109</b>

## 9. Evénements postérieurs à l'arrêté des comptes semestriels

Groupe Berkem a mis en place un Swap de taux de 3 millions d'euros sur un nominal de 5 millions d'euros sur 3 ans à un taux de 3,75%.

#### 4 DÉCLARATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DU RAPPORT SEMESTRIEL

*"J'atteste, à ma connaissance, que les comptes complets pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables en France et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société, et que le rapport semestriel d'activité présente un tableau fidèle des événements importants intervenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes et qu'il décrit les principaux risques et les principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.*

*Nous vous précisons que ces comptes semestriels n'ont fait l'objet ni d'un audit ni d'un examen limité."*

**Olivier FAHY**  
Président Directeur Général

**Responsable de l'information financière :**

M. Anthony LABRUGNAS  
Directeur administratif et financier  
Adresse : 20 rue Jean Duvert 33290 Blanquefort  
Téléphone : +33 (0) 5 64 31 06 60  
Courriel : [investisseurs@berkem.com](mailto:investisseurs@berkem.com)

## **5** INFORMATIONS GENERALES

### **5 | 1 CARNET DE L'ACTIONNAIRE**

Les actions de la Société sont cotées sur le marché Euronext Growth® Paris.

Code ISIN : FR00140069V2

Code Mnémonique : ALKEM

Classification : 55201000 - Chemicals

LEI : 969500O33I1Y9I2ZN360

### **5 | 2 CONTACT**

Le siège social de la Société est situé : 20, rue Jean Duvert à Blanquefort (33290).

Téléphone : +33 (0)5 64 31 06 60

Adresse électronique : berkem@berkem.com

Site internet : <https://www.groupeberkem.com/fr/>